



## [DEDI] Des eaux et des imprévus.

### Perspectives croisées sur les gouvernements des eaux douces.

#### Programme des journées d'étude

Lundi 31 janvier 2022 (10h-18h) – Mardi 1<sup>er</sup> février 2022 (10h-17h30), Université de Toulouse/Sciences Po Toulouse

Manufacture des Tabacs, 21 allée de Brienne, 31000 Toulouse. Salle du Conseil, Bâtiment A, 1<sup>er</sup> étage

Coordination : Catherine Baron (LEREPS-Sciences Po Toulouse), Paul-Malo Winsback (LaSSP-Sciences Po Toulouse)

Gouverner les eaux passe souvent par des cadres à prétention universelle. Depuis l'Acte final du Congrès de Vienne en 1815 et ses dispositions relatives à la navigation sur les fleuves du Rhin et du Danube, le droit international de l'eau douce a accompagné l'inflation des textes juridiques des XIX<sup>e</sup> et XX<sup>e</sup> siècles. Aujourd'hui, « bonne gouvernance » oblige, les politiques qui encadrent la protection et l'usage de l'eau douce sont normées sur des standards mondiaux, comme la gestion intégrée des ressources en eau (GIRE). Cette approche, inscrite dans les objectifs du millénaire pour le développement (OMD) puis dans les objectifs du développement durable<sup>1</sup> (ODD), se pose en paradigme dominant depuis les années 1990 malgré un succès contesté aux échelles locales (Benson, Gain, et Rouillard 2015). Ces normes, qu'elles soient juridiques ou qu'il s'agisse de modèles de pratiques, ont en commun l'ambition de réduire les aspérités des aléas quotidiens en construisant des référents stables et en masquant l'imprévu et l'incertitude. C'est en soi le postulat formulé par les tenants de l'institutionnalisme des choix rationnels, au-delà de toute controverse (Baron et Maillfert 2011), que l'institution est un moyen de réduire les incertitudes (Hall et Taylor 1997 ; Théret 2003). Mais autour des eaux, la prévision de phénomènes aux envergures imprévues comme le changement climatique vient interroger les fondements et dynamiques de ces institutions qui sont censées les gouverner. À l'occasion de ces journées d'études, nous proposons d'aborder ces imprévus de façon originale en croisant les regards de politistes, d'économistes institutionnels, de sociologues, d'anthropologues et de géographes.

En prétendant encadrer l'imprévu, ces normes qui se veulent globales concentrent la critique, et tout particulièrement dans les domaines de l'eau et de l'environnement dans les contextes des Suds : reliques coloniales ou véhicules de néocolonialisme (van Koppen et al. 2014), projets inadéquats à leur contexte de mise en œuvre (Julien 2012), ou encore « *buzzwords* » réductibles à un acte de labellisation (Cornwall et Brock 2005) – et parfois tout cela à la fois (Bolding et Alba 2016). Mais derrière ces critiques justifiées, ces normes et logiques sont aussi

---

<sup>1</sup> Dans la cible 6.5 des ODD. Voir « Développement Durable : Garantir l'accès à tous », Site internet des Nations Unies, <https://www.un.org/sustainabledevelopment/fr/water-and-sanitation/>, consulté le 17/10/2019.

caractérisées par des processus sociaux spécifiques : initiés dans des espaces circonscrits, leur constitution et leur circulation (Bierschenk, Chauveau, et Olivier de Sardan 2000 ; Olivier de Sardan 2021 ; Saunier 2004) ainsi que leurs appropriations et les résistances auxquelles ils font face (Rottenburg, Park, et Behrends 2014) rappellent bien leur contingence et leur ancrage dans des lieux et des groupes sociaux, par-delà les ambitions globalisantes. Tant les *structures de gouvernement* que leurs *instruments* sont les produits d'incertitudes et de contradictions (Callon, Lascoumes, et Barthe 2001 ; Lascoumes et Le Galès 2004 ; Baudot 2011). Les contextes, en prenant leur revanche (Olivier de Sardan 2018 ; 2021), resituent l'imprévu au cœur des institutions qui prétendent le maîtriser – un imprévu qui les définit ainsi au concret.

Face aux aléas, l'eau est un objet banal et singulier. Au-delà d'une simple ressource, ce terme étant lui-même contesté (notamment par les tenants de la *political ecology*, voir Linton et Budds 2014), l'eau revêt une épaisseur sociale : c'est un objet<sup>2</sup>, souvent encadré juridiquement, sur lequel sont projetées des valeurs et potentialités économiques supposées et autour duquel interagissent des êtres humains (Lorrain et Poupeau 2014). De ce fait, si d'aucuns appellent à son gouvernement « apolitique » par l'imposition de normes qui seraient hors du social, du politique et des territoires parce que technicisées, force est de constater que les gouvernements et instruments qui encadrent l'usage de cet objet n'en demeurent pas moins avant tout des constructions humaines utilisées dans des espaces définis (Borraz 2004). Tant les sciences que la technique naissent dans des contextes sociaux et politiques qui affectent leur conception et leurs usages (Bourdieu 1976 ; 2001 ; Latour 2000). En temps « normal » comme en temps de « crise », les agents ou acteurs<sup>3</sup> de l'eau improvisent et produisent politiques et outils dans ces cadres préexistants et plus ou moins institutionnalisés (Dobry [1986] 2009).

Derrière l'étude des gouvernements et instruments de gouvernement des eaux se pose la question des acteurs qui les portent et les vivent de même que les relations qu'ils entretiennent entre eux. Ces questions ont été abordées dans le cadre d'analyses essentiellement discursives ainsi que par les approches d'acteur-réseau (ANT) très présentes dans les études hydriques (Mehta, Derman, et Manzungu 2017). Mais si celles-ci permettent une analyse fine des interactions et réseaux d'individus à un instant donné, elles n'offrent ni la possibilité d'historiciser les contextes, ni d'approfondir les rapports entre agents et structures (Bénatouil 1999). Par la focale sur l'imprévu, ce dernier n'est ainsi pas restreint à l'état de simple variable mais s'entend comme une part structurante de ce qui fait et définit les interactions sur l'eau et les modes de gouvernement.

Les injonctions et contextes ingénieriques et sociaux des nombreuses études sur les politiques de l'eau expliquent pour une grande part leur focale sur l'évaluation de leur efficacité et leur pertinence, et donc le recours aux instruments de mesure de cette efficacité. Cette tendance s'observe aussi dans les travaux sur la circulation des pratiques et des idées, une problématique

---

<sup>2</sup> Le terme d'« objet » est ici employé en lieu et place de « ressource », afin de ne pas se restreindre à sa dimension d'exploitation par les humains et ainsi replacer l'eau au cœur d'interactions sociales plus vastes.

<sup>3</sup> Les disciplines se rencontrent ici à travers des termes aux sens distincts et aux épistémologies différentes. L'« acteur » est employé en économie institutionnelle pour souligner la place d'un individu au sein d'un réseau plus large, avec des modes d'action non exclusivement rationnels. L'« agent » est mobilisé en sociologie critique dans une démarche de structuralisme génétique pour insérer l'individu dans des interactions de structuration réciproque avec les agents qui l'entourent et les structures dans lesquelles il évolue.

aujourd'hui féconde en sciences sociales (Vauchez 2013) à laquelle n'échappent pas les études hydriques (Mukhtarov et Daniell 2016). Ces approches valorisent pour certaines la question de l'efficacité, avec le postulat qu'une « bonne » circulation entraînerait une « bonne » appropriation, et donc une « bonne » efficacité de la politique proposée. Ces journées d'étude proposent de rediscuter ces postulats et de les dépasser.

Ainsi par-delà la normativité et par la confrontation de différents contextes, terrains et disciplines, ces journées d'étude ont pour ambition d'ouvrir la voie à des dialogues réflexifs et interdisciplinaires (anthropologie, économie institutionnelle, géographie, sociologie et science politique) sur les gouvernements des eaux. C'est à travers ces thèmes transversaux de circulation et d'imprévu que nous souhaitons questionner ces processus qui peuvent être trop facilement réduits au rang de mécanismes et peuvent être cachés derrière des termes relativement flous et ambigus comme l'hybridation, dont l'intérêt heuristique demeure toutefois certain à condition d'être précisé. Ces travaux sur des structures et instruments à la fois divers et singuliers, confrontés à la question de l'imprévisible, offrent une fenêtre pour envisager la pluralité de sens et d'effets de gouvernements des eaux comme structures et instruments trop souvent réduits à leur seul nom et « efficacité ».

\*

\* \*

## **INTRODUCTION GENERALE (Lundi 31 janvier 2022, 10h-10h30)**

**Catherine Baron (LEREPS), Paul-Malo Winsback (LaSSP) : « Eaux douces, imprévu et pluridisciplinarité : enjeux épistémologiques et qualification d'objets de recherche partagés »**

*Chaque présentation durera 25 minutes, 20 minutes supplémentaires seront consacrées à la discussion.*

## **JOURNEE 1 (31 JANVIER 2022) – MANŒVRER DANS LES IMPREVUS : RESSORTS ET HYBRIDATIONS DES GOUVERNEMENTS DES EAUX**

Les dimensions sociales des gouvernements de l'eau ne peuvent être analysées hors contexte ou de façon globalisante. À partir de travaux pluridisciplinaires et de terrain, il s'agit de revenir aux dimensions concrètes des gouvernements de l'eau pour mieux mettre à jour les limites de *la* « gouvernance », un élément de langage bien davantage que la réalité qui lui est attribuée (Baron 2003; Hermet 2004; 2005). L'entrée privilégiée portera donc, dans cette première journée, sur les cadres et structures de gouvernements des eaux en interrogeant la construction et les

ressorts de leur cohérence. Les catégories que l'on mobilise pour les comprendre vont *a priori* de soi, comme les « modèles » de gestion ou de développement mais aussi l'« hybridation ». Cependant, ils sont de fait les produits négociés de processus sociaux divers et contingents. La contingence se retrouve ainsi tant dans le gouvernement de l'eau que dans les dynamiques sociales qui l'entourent, et suppose de prendre en considération l'imprévu comme élément structurant.

## **I – Des hybridations contextuelles. Comprendre la mise en place de gouvernements des eaux**

Les façons de gouverner les eaux semblent souvent aller de soi, par la force de l'habitude ou encore parce qu'aucune alternative ne s'est imposée. Face aux imprévus, celles-ci peuvent être amenées, ou non, à évoluer, dans des dynamiques souvent désignées comme des hybridations. Il s'agira ici, dans un premier temps, de voir l'influence des contextes dans ces processus, qui permettent d'interroger les ressorts de la mise en place de modèles et de cadres de gouvernement spécifiques.

### **[10h30 - 11h15] Peter Mollinga (SOAS) : « The curious case of the neutralisation of canal irrigation reform policy: Political settlements and the agency of hybridisation »**

That policies 'hybridise' in the different phases and cycles of their existence, and particularly when they are implemented, is something that policy analysis literature has extensively evidenced, for water policies as otherwise. The normative policy 'ideal type' of hybridisation is that of social/institutional learning, as in approaches to adaptive water governance. The normative policy dystopia is that policies achieve very little or nothing, with hardly or no impact discernible. For such cases 'neutralisation' may be a better term than hybridisation. Actually existing hybridisation may be a combination of degrees of 'learning by doing' based transformation, appropriation and redirection. The quality of the hybridisation of global canal irrigation reform policies of the past five decades is close to 'neutralisation'. This paper explores how to explain the curious case of the non-hybridisation, that is, neutralisation of canal irrigation reform policy – curious because the global and national efforts stretch over five decades and have received massive funding and research supporting. As part of this exploration, the paper asks how through 'benchmarking' canal irrigation reform advocates and implementers have attempted to deal with the unexpected - the imprévu of the workshop title. Interestingly, the English contingent, used as a translation for imprévu, has a double meaning – referring to the unexpected, but also to conditionality. It is argued that the political settlements that shape state governance provide the conditions of (im)possibility within which the agency of hybridisation/neutralisation is exercised.

*11h15-11h30 : pause*

**[11h30-12h15] Joan Cortinas, Franck Poupeau : « Le champ des politiques hydriques dans l'Ouest étasunien. Replacer les instruments d'action dans leur contexte »**

Face à la « crise hydrique » que traverse l'ouest des États-Unis depuis une quinzaine d'années, les acteurs compétents dans le domaine de l'eau ont décidé d'apporter des réponses qui peuvent être qualifiées de « néo-conservationnistes ». Il n'est pas tant question de revoir le modèle économique et urbain à la source d'une consommation en eau excédant les ressources disponibles, que de trouver des arrangements contractuels et techniques permettant de poursuivre l'expansion économique et urbaine. En prenant une certaine distance par rapport aux approches de la géographie critique sur ces questions, l'article défend l'idée que l'émergence du « néo-conservationnisme » observé dans l'Ouest des États-Unis n'est pas le résultat d'une domination incontestée des élites économiques, politiques et bureaucratiques dont le seul moteur serait de lever les obstacles au processus d'accumulation de capital. La thèse de l'article est que les politiques hydriques observées doivent être plutôt considérées comme l'objectivation provisoire d'un état du rapport de forces structurel entre les différents protagonistes de l'eau au sein du champ des politiques hydriques.

**II – Les modèles de gestion de l'eau et leur circulation : l'imprévu comme enjeu d'hybridation et de (re)politisation ?**

Du fait de l'interaction entre modèles permise par la circulation d'agents (experts, administrateurs, personnel politique ...), les gouvernements peuvent être modifiés par hybridation – ou plutôt, pour éviter tout écueil mécaniste et naturalisant, ces derniers peuvent affecter les autres et être affectés par eux. Avec, au cœur de ces échanges, le souhait affiché de mieux faire face aux aléas naturels et l'injonction à la comparaison et au parangonnage (*benchmarking*), dans une démarche revendiquée par certains comme technicienne, ingénierique et ainsi dépolitisée (Callon, Lascoumes, et Barthe 2001 ; Lagroye 2003 ; Borraz 2004 ; Maertens et Parizet 2017). Au-delà d'un discours d'hybridité généralisant, nous tenterons de nous défaire des grands concepts pour discuter des processus de construction et d'évolution des modèles de gouvernement de l'eau, en considérant la façon dont ils intègrent – ou non – l'imprévu.

**[14h15-15h] David Blanchon (Université Paris Nanterre, IRC France ; Arizona Institute for Global Grand Challenges ; CNRS-University of Arizona) : « Anticiper et gérer les "points de bascule" (tipping points) dans les socio-hydrosystèmes : systèmes d'alerte et sentinelles face à l'imprévu »**

L'année 2020 a été marquée par la pandémie COVID-19, mais aussi par la saison des tempêtes tropicales la plus active dans l'Atlantique ouest, annonçant la menace imminente du réchauffement climatique.

Ces deux types d'événements peuvent être analysés comme des changements catastrophiques, potentiellement désastreux et irréversibles, qui peuvent se produire brusquement avec peu de signaux d'alerte, après le passage de « points de bascule », au

cours desquels un petit changement quantitatif dans un système non linéaire déclenche un changement brusque du système vers un état qualitativement différent. La notion de « sentinelle » a été introduite dans les sciences humaines et sociales pour analyser les « technologies de préparation » utilisées par les États pour atténuer les effets d'évènements « imprévus » à faible probabilité et aux conséquences catastrophiques.

L'objet de cette présentation est de voir comment les notions de point de bascule et de sentinelle peuvent être appliquées dans les socio-hydrosystèmes, tant dans les processus physiques que dans les politiques de gestion.

**[15h-15h45] Bérénice Girard (Chercheuse postdoctorale, Université de Stavanger – Norvège) : « Circulation et évolution des modèles de gestion de l'eau : ce que peut nous apprendre le cas du Gange »**

Depuis le milieu des années 2000, la multiplication des projets hydro-électriques sur les deux rivières qui forment le Gange, la Bhagirathi et l'Alaknanda, et leurs affluents, fait l'objet d'une large controverse. Elle oppose en particulier plusieurs groupes d'ingénieurs (employés des entreprises de construction, employés du secteur public, experts nommés par le gouvernement, militants et activistes, etc.) À partir de l'étude des débats qui traversent la profession, nous nous intéresserons à la manière dont différents modèles et instruments de gouvernement de l'eau ont été promus, modifiés, adaptés et négociés au cours de la controverse. Il s'agira en particulier de la gestion intégrée des ressources en eau et de la mesure des débits environnementaux. Nous verrons aussi le rôle dans ces débats de deux événements : des inondations catastrophiques, qui firent plusieurs milliers de morts en 2013, et l'élection en 2014 d'un gouvernement nationaliste hindou.

*15h45-16h : Pause*

**[16h-17h] Table ronde : Un cadre commun partagé permet-il de faire face à l'imprévu ?**

Au cours de cette table-ronde, nous reviendrons sur les différents cas développés lors de cette première journée consacrée à la mise en place de cadres similaires/homogènes ou partagés dans des contextes différents tenant compte de l'imprévu. Ensemble, il s'agira de dégager ce qui vient soutenir, amender ou remettre en cause le postulat selon lequel les institutions permettent de faire face à l'imprévu. Par extension, il s'agira d'identifier ce qui est en jeu dans la mise en place de ces mêmes institutions, et d'en dégager des enseignements pour la recherche.

**[17h-17h45] Jean-Pierre Olivier de Sardan : « L'imbrication de l'ingénierie technique et de l'ingénierie sociale, et ses effets inattendus. Le cas de l'eau. »**

Dans les interventions relevant des politiques publiques, ou de ce sous-ensemble de politiques publiques que constituent les actions dites de développement, qui prennent fréquemment la forme de « modèles voyageurs », on constate souvent que des dispositifs techniques sont enchâssés dans des dispositifs relevant de l'ingénierie sociale. Alors que les premiers ont une efficacité intrinsèque relativement indépendante des contextes sociaux

où ils sont mis en œuvre, les seconds sont au contraire extrêmement dépendants de ces contextes. Le domaine de l'eau est typique de cette articulation : puits, forages, châteaux d'eaux, réseaux d'adduction relèvent de techniques standardisées bien maîtrisées ; mais leur financement, le choix de leurs emplacements, les modalités d'accès des usagers, leur gestion, leur maintenance renvoient à des choix d'ingénierie sociale, effectués loin des réalités locales, où interviennent des stratégies, logiques ou routines variables d'un site à l'autre et que ne maîtrisent pas les experts et les décideurs qui ont conçus les programmes d'intervention. Il en résulte d'innombrables *implementation gaps* ou effets inattendus. Quelques exemples seront proposés à propos du Niger, en débouchant sur deux questions : dans le cas de la délivrance de l'eau, peut-on gérer les effets inattendus, et quelle place peut-on donner à une « expertise contextuelle » ?

\*

\*      \*

## **JOURNEE 2 (1ER FEVRIER 2022) – MANIPULER OU ETRE MANIPULE PAR LES IMPREVUS : DES MODELES ET INSTRUMENTS CONTESTES.**

Depuis Michel Foucault se pose la question non seulement de la substance et des raisons du gouvernement (son *quoi* et *pourquoi*), mais également de ses procédures et des façons avec lesquelles ce gouvernement s'exerce (son *comment*) (Foucault [1986] 2008). Ces dimensions sont largement incarnées dans l'instrument, pris comme « un dispositif technique à vocation générique porteur d'une conception concrète du rapport politique/société et soutenu par une conception de la régulation » (Lascoumes et Le Galès 2004) – de ce point de vue, la GIRE peut être considérée comme un instrument de gouvernement de l'eau. Étudier la construction de ces outils et techniques, forts d'histoires propres et de logiques spécifiques, permet de mieux appréhender de quoi ils sont le nom. Derrière ces interrogations résident bien souvent celles de la pertinence ou de l'efficacité de ces instruments, avec la perception courante d'une circulation imposée (Bolding et Alba 2016). À rebours de cette perspective normative et dans la continuité des réflexions de la veille sur les hybridations, il s'agit ici d'insister justement sur les ressorts de la *circulation* de ces instruments où l'imprévu à toute sa place. Cette circulation n'est pas une simple *diffusion*, mais bien davantage le produit de contextes, structures et d'agents et acteurs aux capacités d'action propres (Thompson [1963] 1980; Berger et Luckmann [1966] 1967). En nous prémunissant contre tout fantasme populiste (Grignon et Passeron [1989] 2015), nous portons aussi notre focale sur les luttes, résistances, relais, appropriations et contradictions derrière ces processus à l'apparence uniforme.

## **I – S’appropriier, résister, contester les instruments en contexte imprévu**

Parce qu’un objet ne se déplace pas de lui-même et que les instruments sont toujours réappropriés et (re)composés à partir de ce qui existe déjà (Bourdieu 2002), observer ce que les agents et contextes font à l’instrument en mouvement les réinscrit dans l’espace social. Face aux imprévus, les acteurs qui y sont confrontés vivent, s’adaptent et s’en saisissent. Plutôt qu’une approche déterritorialisée et abstraite où les populations seraient passives, et les ingénieurs ou porteurs de projets de simples exécutants, nous proposons de réintroduire les actions et capacités d’action des acteurs dans leurs historicités et d’en observer les effets sur le choix, l’usage et/ou le rejet de certains instruments. En d’autres termes, il s’agit d’interroger le rôle qu’est donné à l’imprévu dans l’adoption ou le rejet d’un instrument.

**[10h-10h45] François Molle (IRD), Anne-Laure Collard (INRAE), Martin Laurenceau (MTE) : « Discipliner les prélèvements d’eau : la norme technocratique à l’épreuve du terrain »**

La volonté de raisonner les prélèvements d’eau par rapport à la disponibilité de la ressource, mais aussi à ses fonctions environnementales, a conduit l’Agence de bassin Rhône-Méditerranée Corse (RMC) à mettre en place une gestion dite quantitative. Les Etudes Volume Prélevable (EVP) doivent définir les ‘efforts’ demandés aux usagers sur la base d’une méthodologie scientifique hydrologique et écobioécologique. La présentation examine comment la mise en œuvre de cette politique publique se confronte avec le terrain et ses ‘imprévus’, comment les *street-level bureaucrats* se retrouvent pris entre l’enclume des usagers et le marteau du ministère et de l’Agence, et doivent négocier la norme. Les volumes prélevables étant justifiés par une approche scientifique dont l’application laisse à voir les limites, il s’agit, en particulier, de la relativiser sans toutefois en saper la légitimité. Le processus de bricolage institutionnel et de négociation accompagnant la mise en œuvre de la gestion quantitative est mis en évidence.

**[10h45-11h30] Joana Guerrin (INRAE, UMR GESTE) : « L’incertitude dans les résistances au gouvernement du risque inondation sur le Rhône »**

Le gouvernement du risque inondation tel qu’il s’organise en France depuis le 19<sup>ème</sup> siècle vise à protéger les habitants des aléas en tentant de prévoir leur occurrence, en contrôlant les flux d’eau lors d’une crue par des aménagements tels que les digues, et en indemnisant les victimes en cas d’inondation. Ce «paradigme de protection» a longtemps présidé à l’aménagement des fleuves domaniaux en France, notamment le Rhône. Or, à partir des années 1980, ce paradigme subit des critiques relatives à leur coût, la fragilité des infrastructures de protection, et le faux sentiment de sécurité qu’elles véhiculent. Dès lors, un nouveau paradigme émerge, que l’on a qualifié de « paradigme de gestion durable », qui vise à encourager l’adaptation au risque inondation plutôt que la protection. Les instruments véhiculés par ce paradigme sont, notamment, la restauration de zones d’expansion de crues. Néanmoins, la mise en œuvre de ce type d’instruments a provoqué des résistances en de nombreux cas. Cette communication mettra en avant le rôle de l’incertitude autour de ces résistances, en présentant le cas du Rhône aval.

**[11h45-12h30] Sara Fernandez (INRAE, UMR GESTE) et Pierre-Louis Mayaux (CIRAD, UMR G-EAU) : « D'une quantification à l'autre : chiffres modernisateurs et chiffres pragmatiques pour estimer les ressources en eau au Maroc »**

Cette communication retrace la trajectoire de « grands nombres » (Desrosières, 2010) particuliers, qui sont le produit de la quantification des ressources en eau nationales au Maroc depuis l'Indépendance. Nous analysons les modifications du sens et du rôle que l'État marocain confère à l'activité quantificatrice. Après avoir soutenu des compromis sociaux modernisateurs depuis les années 1960 (Del Vecchio, Mayaux, 2017), la quantification suscite, à partir des années 2000, la multiplication de « savoirs inconfortables » (Jouzel 2019), que l'État produit et, d'un même mouvement, qu'il désinvestit et met hors du champ de l'action publique, sans pour autant les désavouer. Ce faisant, il soutient, de manière pragmatique et circonstancielle, d'autres savoirs plus localisés, associés à des formes « d'ambiguïté productive » (Gaudin, Fernandez, 2018). Ce ne sont alors plus tant la quantification, la modélisation ou la statistique qui prennent en charge les imprévus que des négociations et des ajustements plus situés.

## **II – Imprévisibilités et paradoxes des circulations : contradictions et luttes de pouvoir**

Quelle est la part d'imprévisible dans les circulations d'instruments ? Les politiques de l'eau, prises dans la complexité de territoires et d'espaces sociaux, sont marquées par des paradoxes inhérents à leur réalité. Les produits et effets concrets d'un instrument ne sont pas réductibles à son nom, mais s'inscrivent bien davantage dans des négociations et luttes de pouvoir spécifiques. On pourrait discuter, de ce point de vue, le terme « intégration » dans la gestion intégrée des ressources en eau (GIRE), volontairement floue afin d'être acceptée du plus grand nombre (Molle 2012). Nous proposons donc d'observer ces contradictions qui donnent sens aux instruments pour les resituer dans les débats qui les habitent et impactent directement faune, flore et vies humaines de façon plus ou moins imprévisible.

**[14h-14h45] Michelle Kooy (IHE Delft) : « *Maleh dadi Segoro*: Contesting pro-growth urbanization and experimentation of degrowth through water metabolism in Semarang, Indonesia »**

Urbanization through large-scale environmental transformations led by the state in and around the coastal city of Semarang, Indonesia offers a typical example of urban climate change resilience through pro-growth economic development. We chronicle the emergence of resistance to resilience as growth by residents in and outside of the city, and explore experiments with groundwater conservation as alternative degrowth urbanization processes. We use urban political ecology (UPE) to explain the social movement's response

to the current processes of urbanization sustaining Indonesia's growth economy through the re-spatialization of urban water metabolism. We bring this analysis together with degrowth to foreground how urban residents' experiments with groundwater conservation change the social relations metabolizing water, and we reflect on what this provides for an alternative – degrowth - imagining of Indonesia's urbanization. We conclude with reflections on how processes of urbanization in Indonesia present urgent opportunities for more dialogue across UPE and degrowth.

**[14h45-15h30] Olivia Aubriot (CNRS-CEH) et Romain Valadaud (Université de Fribourg, associé au CNRS-CEH) : « Impensés et imprévus des instruments de gouvernement de l'eau : des cas d'études sur les associations d'usagers de l'irrigation en Asie du sud »**

Notre contribution à ce panel discutera le processus de création, le déploiement et les réinterprétations du dispositif participatif d'irrigation en Asie du Sud. Tout d'abord, à partir d'illustrations népalaises, nous verrons comment, dès la conception d'un tel instrument de gestion de l'eau, les relations de pouvoir s'immiscent, créant des impensés qui excluent de nombreux acteurs et actrices de la gestion pratique de l'eau. Nous compléterons cette analyse en montrant comment le modèle de gestion de l'irrigation participative peut être approprié lors d'une période d'instabilité politique pour légitimer un accès à l'eau acquis par la force. Certes la participation des nouveaux irrigants est alors active, mais au détriment de la négociation et d'une cohérence du fonctionnement du réseau d'irrigation dans son ensemble. Nous pousserons ensuite la réflexion sur les imprévus en élargissant notre exposé aux conséquences que les réinterprétations du dispositif participatif d'irrigation de surface peuvent avoir sur les territoires hydrosociaux, en montrant notamment comment cela impacte l'exploitation des eaux souterraines, à la fois au Népal et en Inde où, rappelons-le, elles sont à peine gouvernées. Ces différents exemples confirment la nécessité d'analyser la contingence, le contexte et les particularités sociales des effets de tels instruments ingénieriques. En prenant la définition de l'imprévu proposé dans l'appel à participation, à savoir une part structurante de ce qui fait et définit les interactions sur l'eau et les modes de gouvernement, nous verrons que certains impensés participent à rendre les imprévus très structurants dans la relation eau-société.

*15h30-15h45 : pause*

**[15h45-16h30] Magalie Bourblanc (CIRAD, UMR G-EAU, Université de Montpellier – MUSE, University of Pretoria) : « La Circulation paradoxale de modèle et d'instrument internationaux de gestion de l'eau en Afrique du Sud : effets non anticipés et nouvelles opportunités »**

Dans un pays semi-aride comme l'Afrique du Sud en proie aux sécheresses épisodiques, un système complexe de transferts d'eau inter-bassins, parfois sur des centaines de kilomètres, a progressivement émergé au cours du XXème siècle. Dans ce système très centralisé, composé de méga-infrastructures hydrauliques connectant la plupart des rivières du pays à l'aide d'un réseau massif de canaux et de pipelines, la décision de mettre en œuvre

une approche de gestion par bassin versant comme le recommande la GIRE peut sembler à bien des égards surprenante. Dans cette communication, nous nous concentrons sur les effets non anticipés de cette circulation paradoxale du modèle de la GIRE dans un pays a priori si peu disposé à l'adopter. Dans un premier temps, nous montrerons à quel point l'approche par bassin versant, en négligeant les contraintes imposées par le dispositif socio-technique de planification de la ressource en eau en Afrique du Sud, a pu entraîner une instabilité institutionnelle durable, et contribué, en partie, à la paralysie de la réforme de la politique de l'eau votée en 1998 dans un contexte politique de transition post-Apartheid. Dans un deuxième temps, nous prendrons appui sur l'instrument dit des débits environnementaux (« *Ecological Reserve* » en Afrique du Sud) pour souligner les opportunités et la part d'inattendu que recèlent les possibilités de circulation à l'international de certaines normes d'action publique, pour des dynamiques et des processus d'inspiration nationale.

**[16h30-17h30] Table-ronde conclusive : L'imprévu : l'occasion de réconcilier les contraires ?**

À partir des cas présentés lors des deux journées d'étude, cette dernière table-ronde visera à établir une synthèse de ce à quoi renvoie le terme d'imprévu. Avec les apports de la première journée consacrée aux cadres généraux de gouvernement, et de la seconde consacrée aux instruments, il s'agira de voir comment l'imprévu constitue – ou non – une configuration et un prétexte propice au mélange de méthodes, pratiques et représentations différentes voire contradictoires.